

# COURS D'ÉTÉ 2017

## Aux parents des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire

La Commission scolaire offre durant l'été, à ses élèves de 1<sup>re</sup> secondaire, des cours en **français, mathématique et anglais**.

### Comment savoir si votre enfant devrait suivre un cours d'été?

Les résultats inscrits sur le bulletin à la 2<sup>e</sup> étape devraient donner des indices du cheminement scolaire de votre enfant :

- Les résultats demeurent faibles et l'élève conserve peu de chance d'être en réussite;
- Les résultats laissent supposer des difficultés. Voyez avec la direction ou avec l'enseignant concerné, si un cours d'été est recommandé.

À la réception du dernier bulletin, vous constatez l'échec ou encore, vous souhaitez que votre enfant bénéficie de renforcement, vous pouvez décider d'inscrire votre enfant à un cours d'été.

### Organisation pédagogique

Un programme spécial a été élaboré. Les conseillers pédagogiques et les enseignants ont ciblé les éléments susceptibles de renforcer les apprentissages avec lesquels l'ensemble des élèves a le plus de difficultés. Un plan de cours particulièrement adapté sera ainsi suivi.

Il importe de préciser qu'à la fin des cours, il n'y aura aucune épreuve d'évaluation sommative. Les résultats des examens et travaux sont transmis aux écoles qui jugent selon l'ensemble du dossier s'il y a lieu de faire un changement au classement initialement prévu.

### Date et lieu

Du jeudi 6 juillet au vendredi 21 juillet 2017. (12 jours = 50 heures de cours)

**École secondaire Jean-Jacques-Rousseau**  
2700, rue Jean-Charles-Bonenfant, Boisbriand (Québec) J7H 1P1

### Horaire

<b>8 h à 9 h 30</b>	<b>90 minutes de cours</b>
9 h 30 à 9 h 50	20 minutes de pause
<b>9 h 50 à 11 h 10</b>	<b>80 minutes de cours</b>
11 h 10 à 11 h 40	30 minutes de pause
<b>11 h 40 à 13 h</b>	<b>80 minutes de cours</b>

### Transport disponible

Le transport est organisé par la CSSMI et desservira tout le territoire.

Les points d'embarquement sont à **certaines écoles** primaires et secondaires de la CSSMI.

Un horaire sera fourni sur le site Internet de la Commission scolaire, [www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca) et à Jean-Jacques-Rousseau.

## Inscription

- Inscription **en ligne** : dès le 28 juin 2017 au <https://webgrics3.cssmi.qc.ca/gpiete>.  
Frais d'inscription payables par carte de crédit.
- Inscription à l'école **secondaire Jean-Jacques-Rousseau**, selon l'horaire suivant :  
Mercredi 28 juin, jeudi 29 juin, vendredi 30 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.  
Les frais d'inscription sont payables par carte de crédit, carte de débit ou argent comptant.

## REQUIS LORS DE L'INSCRIPTION A JJR

**Élèves de la CSSMI** : Numéro de fiche requis

**Élèves des écoles privées ou hors territoire** : Dernier bulletin de l'année en cours et plan d'intervention personnalisé, s'il y a lieu.

## Inscriptions tardives acceptées, si places disponibles.

## Taux de réussite

Depuis 16 ans :

- 73,7 % des élèves qui ont suivi un cours d'été ont réussi ledit cours ;
- 65,3 % des élèves ayant réussi à l'été, réussissent dans la même matière l'année suivante.

Ces taux de réussite ne garantissent en rien la réussite individuelle.

L'immersion dans une seule matière est certes aidante, mais l'attitude positive et le travail acharné de l'élève sont indispensables.

## Frais exigés

- **Élèves de la CSSMI** : 380 \$
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire** : 445 \$.  
*Inclus tous les frais de reprographie et le cahier d'exercices, s'il y a lieu.*

Les frais seront remboursables intégralement si :

- Un cours est annulé;
- Pour des raisons majeures (accident, maladie, etc.), l'élève ne se présente pas au début des cours (dans ce cas, la demande de remboursement doit parvenir par écrit au Service des ressources financières, avec les pièces justificatives, au plus tard le 15 août 2017).

Pour les élèves qui ne fréquentent pas la CSSMI, mais qui la fréquenteront à l'année scolaire 2017-2018, le remboursement du montant excédentaire sera effectué à l'automne. L'élève devra être présent au 30 septembre 2017. Le formulaire de demande de remboursement sera remis sur demande, pendant les cours d'été.

## Remise des résultats

- **Élèves de la CSSMI** : résultats en ligne dès le mardi 1<sup>er</sup> août 2017 au [www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca)
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire** : résultats par la poste.
- Ou, pour tous ceux qui le souhaitent : à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, le mardi 1<sup>er</sup> août, de 9 h à 12 h.

## Informations supplémentaires

- à l'école fréquentée par l'élève;
- à [cours.ete@cssmi.qc.ca](mailto:cours.ete@cssmi.qc.ca);
- au 450 491-8428.